

## Article

Symposium 2008 :  
Collecte des données : défis, réalisations et nouvelles orientations

### **Un recensement de la population fondé sur l'utilisation d'un registre de données administratives**

par Carlos Ballano

2009



## Un recensement de la population fondé sur l'utilisation d'un registre de données administratives

Carlos Ballano<sup>1</sup>

### Résumé

L'une des caractéristiques principales du recensement de la population de l'Espagne de 2001 a été l'utilisation des données d'un registre de population administratif (El Padrón) pour la préimpression des questionnaires, ainsi que des dossiers des recenseurs sur les secteurs de recensement. Dans le présent article, nous décrivons les grandes caractéristiques du lien entre le registre de la population et le recensement de la population, ainsi que les principaux changements qu'il est prévu d'apporter au prochain recensement qui aura lieu en 2011.

Mots clés : Recensement de la population, registre de la population, méthode de collecte à modes multiples.

## 1. Un recensement fondé sur un registre de la population

### 1.1 Introduction

Le recensement de la population de l'Espagne est fortement influencé par l'existence du registre de la population. En effet, les modifications apportés au registre de la population qui sont détectés durant le recensement (nouveaux ajouts, retraits et autres changements) sont communiqués aux municipalités qui, à leur tour, mettent le registre de la population à jour après avoir effectué toutes les vérifications nécessaires.

Le nouveau fondement juridique mis en place en 1996 établit que « le bureau national de la statistique (INE) doit élaborer le recensement et que celui-ci *doit être fondé sur les données du registre de la population* et qu'il servira à vérifier l'exactitude des données du registre de la population, lequel *sera mis à jour en y apportant les corrections appropriées* ». Il est également mentionné que « des mesures doivent être prises afin de garder les données de recensement, en s'assurant du respect des règles de confidentialité statistique, séparées des données du registre de la population utilisées à des fins administratives ».

### 1.2 Principales caractéristiques du registre de la population

L'Espagne compte 8 108 municipalités. Chacune gère le registre de la population de sa propre région et, mensuellement, communique à l'INE les changements qui ont eu lieu en se servant de fichiers standard. En 1996, pour la première fois, toutes les municipalités ont envoyé une copie des registres municipaux à l'INE.

Le registre de la population est utilisé à des fins administratives et ses données donnent la preuve de la résidence et de l'adresse d'une personne. Les membres de la population doivent être enregistrés pour avoir accès à certains services publics, notamment les services d'enseignement et de soins de santé.

Toute municipalité dans laquelle s'enregistre un citoyen doit en avertir la municipalité dans laquelle cette personne résidait antérieurement, afin que l'enregistrement antérieur puisse être annulé. L'INE est responsable de la coordination de tous les registres municipaux afin d'éviter les enregistrements en double.

---

<sup>1</sup>Carlos Ballano, Unité de collecte des données sur le terrain, Instituto Nacional de Estadística de España, Paseo de la Castellana 183, Madrid, Espagne, 28046 (courriel : [cballano@ine.es](mailto:cballano@ine.es))

Les variables incluses dans le registre de la population sont le nom et les prénoms, le sexe, l'adresse principale, la nationalité, le lieu et la date de naissance, le numéro d'identification et le niveau d'études, classé en quatre catégories.

## **2. Principales caractéristiques du Recensement de la population de 2001**

### **2.1 Caractéristiques générales**

Le recensement doit s'appuyer sur la même définition de la « résidence » que celle du registre de la population (RP). Dans le RP, une personne doit être enregistrée dans la municipalité dans laquelle elle vit la plupart du temps pendant l'année; par conséquent, cette définition est celle qui a été utilisée dans le recensement et elle ne tient pas compte des personnes qui se trouvaient sur le territoire espagnol durant le recensement, mais qui n'étaient pas des résidents.

En outre, l'une des caractéristiques opérationnelles est que le délai entre la compilation des données du registre de la population utilisées pour personnaliser les questionnaires du recensement et les opérations de recensement sur le terrain doit être aussi court que possible afin d'éviter, dans la mesure du possible, que les citoyens indiquent sur les questionnaires de recensement des changements qui ne sont pas encore communiqués au registre de la population. En 2001, les données du registre de la population étaient celles pour le mois d'avril et la collecte des données du recensement a eu lieu d'octobre 2001 à janvier 2002.

### **2.2 Caractéristiques des questionnaires**

Pour deux raisons, le questionnaire du recensement a été divisé en quatre feuilles distinctes. Premièrement, l'une des feuilles contenait exclusivement les données du registre de la population, et ces données étaient la seule information envoyée aux municipalités. Cela a permis de garder séparément les données administratives et les données statistiques. Deuxièmement, l'utilisation de feuilles distinctes a permis d'appliquer les méthodes appropriées de balayage optique, de lecture optique et de correction vidéo des questionnaires du recensement.

Il faut distinguer deux types de ménages, selon qu'ils ont reçu le questionnaire contenant des données préimprimées provenant du registre de la population ou non (questionnaire en blanc).

Les feuilles du questionnaire du recensement étaient les suivantes :

- Feuille 1 : au recto, elle contenait les instructions et l'identification de l'adresse. Elle contenait aussi le numéro de téléphone sans frais qui pouvait être composé afin d'obtenir de l'aide, ainsi que l'adresse Internet et les codes pour remplir le questionnaire en ligne. La partie réservée à l'identification différait selon qu'il s'agissait d'un questionnaire personnalisé ou d'un questionnaire en blanc. Pour les questionnaires en blanc, les zones réservées à l'identification ont été remplies par le recenseur qui a écrit le numéro de secteur et le numéro de logement qui devaient figurer dans le dossier du recenseur. Dans le cas du questionnaire personnalisé, les numéros d'identification, l'adresse figurant dans le registre de la population et les noms des personnes vivant dans le logement selon le registre de la population étaient préimprimés.

Au verso, la feuille contenait 11 variables concernant le logement : l'année durant laquelle le logement a été occupé, le mode d'occupation du logement, les problèmes concernant le logement et ses environs, les installations, le principal combustible utilisé pour chauffer le logement, le nombre de pièces, la superficie du logement, l'existence d'un deuxième logement, la municipalité du deuxième logement, le nombre de jours par année durant lesquels le deuxième logement a été utilisé et la possession de véhicules motorisés.

- Feuille 2 : pour les questionnaires préimprimés, elle contenait au recto et au verso toute l'information provenant du registre de la population. Cette information ne devait être corrigée qu'en cas d'erreur. Il y avait place pour huit personnes, quatre au recto et quatre au verso. Un espace était également réservé pour les signatures.

Les lignes pour les personnes inscrites dans le registre de la population étaient différentes de celles pour les personnes nouvellement enregistrées, parce qu'elles contenaient un espace supplémentaire où consigner éventuellement la raison du départ du logement.

- Feuille 3 : elle contenait l'information sur sept variables pour huit personnes, quatre de chaque côté. Elle était également personnalisée pour le logement figurant dans le registre de la population. Les variables incluses étaient l'état matrimonial, la relation avec la personne 1, le lieu de résidence dix ans plus tôt, l'année de l'arrivée et le lieu d'origine, le niveau d'études, le domaine d'études et sa relation avec l'activité.

- Feuille 4 : elle contenait un questionnaire individuel sur chaque côté. Celui-ci devait être rempli par les personnes de 16 ans et plus qui poursuivaient des études ou qui travaillaient. Ces questionnaires n'étaient pas personnalisés et l'agent de recensement avait la responsabilité d'inclure autant de feuilles qu'il était nécessaire et d'inscrire les codes d'identification sur ces feuilles conformément au dossier du recenseur. Les variables incluses étaient le lieu de travail ou d'études, le nombre de déplacements par jour vers le lieu de travail ou d'études, le moyen de transport jusqu'au lieu de travail ou d'études, la durée du déplacement jusqu'au lieu de travail ou d'études, les études en cours, la profession, l'activité de l'établissement, la situation professionnelle, le nombre habituel d'heures de travail, ainsi que la connaissance des langues officielles de l'Espagne.

## **2.3 Le dossier du recenseur**

La livraison et la collecte des questionnaires ont été faites par des recenseurs engagés par l'INE. Chaque recenseur était affecté à un secteur de recensement qui, en moyenne, comptait 590 logements, y compris des logements inoccupés et des résidences secondaires.

Le dossier du recenseur contenait trois niveaux hiérarchiques d'information préimprimée : les parties de rue définissant le secteur de recensement, les immeubles et les logements et établissements.

Pour tout niveau, les nouvelles unités, les changements et les unités disparues pouvaient être enregistrés par le recenseur. Au niveau des immeubles, il y avait suffisamment d'espace pour enregistrer les caractéristiques des immeubles (p. ex., type et état de l'immeuble). Au niveau des logements, il y avait suffisamment d'espace pour enregistrer l'information au sujet du genre de logement ou d'établissement, ainsi que la situation de livraison et de collecte des questionnaires.

Aux niveaux des immeubles et des logements, les nouvelles unités étaient inscrites à la fin du dossier du recenseur, sur des lignes spéciales auxquelles avaient été attribués au préalable des numéros d'identification.

Pour créer le dossier du recenseur, l'information contenue dans le registre de la population a été fusionnée avec celle contenue dans le registre des biens immobiliers, ce qui a permis d'ajouter les adresses des locaux, des résidences secondaires et des logements inoccupés.

Un numéro d'identification a été affecté à chacun des locaux et logements figurant dans le dossier du recenseur afin de pouvoir apparier ce dossier avec les questionnaires. Dans le dossier du recenseur, les adresses ont été attribuées systématiquement par le recenseur et jamais par la personne fournissant l'information.

## **2.4 Autres caractéristiques du Recensement de 2001**

### **2.4.1 Utilisation d'Internet**

Il était possible d'utiliser Internet pour remplir le questionnaire de recensement. Au recto de la première feuille figuraient un code et un mot de passe qui permettaient aux citoyens d'utiliser cette méthode. Cependant, si l'information extraite du registre de la population était incorrecte, une signature numérique électronique était nécessaire pour faire les corrections par Internet. Seulement 14 000 questionnaires ont été remplis selon cette méthode, soit environ un sur mille.

## **2.4.2 Pourcentage de couverture**

Le pourcentage de couverture des locaux et logements était de 99,13 %. Cela signifie qu'à la fin du recensement, l'information au sujet du genre de logements ou de locaux (le genre de logement était : principal, secondaire, inoccupé ou autre) avait été enregistrée pour ce pourcentage d'unités, en prenant en considération toutes les unités initiales figurant dans le dossier du recenseur ainsi que les nouvelles unités relevées durant le recensement.

Le pourcentage de logements principaux pour lesquels le questionnaire a été recueilli était de 91,87 %. Parmi les questionnaires manquants, 7,37 % correspondaient à des ménages absents et 0,76 %, à des refus de collaborer. Une caractéristique importante du recensement était que, à la phase de la vérification, le registre de la population a été utilisé pour compléter l'information pour les logements non répondants.

## **3. Principaux changements envisagés pour le Recensement de 2011**

### **3.1 Viabilité de la collecte des données de recensement en diverses phases**

Afin d'essayer de recruter moins de personnel et de réduire le budget des opérations, nous étudions la possibilité de recueillir les données de recensement en diverses phases.

- Durant une première phase, les questionnaires préimprimés du recensement seraient envoyés par la poste. Les ménages pourraient choisir divers moyens d'y répondre : envoyer les questionnaires dûment remplis par la poste, par Internet ou, dans certains cas, par téléphone. Les questionnaires remplis retournés par la poste seraient reçus par un bureau central où le traitement subséquent aurait lieu.

- Dans une deuxième phase, les recenseurs couvriraient les secteurs de recensement, afin de recueillir les questionnaires non obtenus au cours de la première phase. Durant cette deuxième phase, les recenseurs livreront des questionnaires en blanc aux logements non inclus dans le registre de la population. Les ménages pourront continuer d'envoyer l'information par Internet.

- À la troisième phase, afin d'améliorer la couverture, les numéros de téléphone correspondant aux adresses non couvertes aux phases précédentes seraient recherchés et une opération d'ITAO serait lancée.

### **3.2 Analyse des avantages de l'utilisation d'ordinateurs de poche par les recenseurs**

Nous sommes en train d'analyser les avantages et les inconvénients de l'utilisation d'ordinateurs de poche par les recenseurs. Voici certains avantages :

- À la deuxième phase, les recenseurs auront mis à jour l'information au sujet de la collaboration des personnes fournissant l'information par la poste ou par Internet, ce qui évitera des visites inutiles.
- Les ordinateurs de poche pourraient simplifier l'utilisation du dossier du recenseur, parce qu'aux niveaux des immeubles et des logements, les unités apparaîtront d'une façon logique pour le traitement des unités disparues et des nouvelles unités.
- Dans les zones urbaines, les itinéraires des recenseurs pourraient être planifiés en se basant sur l'information concernant les adresses qui figure dans les fichiers alphanumériques, l'information cartographique jouant alors un rôle purement secondaire, tandis que dans les secteurs dont la population est très éparse, les itinéraires pourraient être planifiés en se fondant sur l'information cartographique.
- L'ordinateur de poche ne devrait être utilisé comme instrument d'ITAO que dans des situations très spéciales, et non de manière générale.

Il est prévu de réaliser en mai 2009 un essai pilote dans 60 secteurs de recensement afin de déterminer si ces procédures peuvent être appliquées en pratique. Les objectifs de l'essai sont les suivants :

- analyser la capacité de coordonner les diverses méthodes de collecte;
- estimer les principaux paramètres des opérations, c'est-à-dire le pourcentage de questionnaires recueillis à la première phase, le genre d'erreurs commises dans les questionnaires envoyés par la poste et le pourcentage de questionnaires recueillis par chaque méthode.